

Notre gouvernement crée des emplois et donne de nouveaux espoirs d'avenir aux jeunes Canadiens qui n'en avaient pas du tout sous le gouvernement précédent. Nous continuons dans cette voie et si les députés d'opposition désirent sérieusement contribuer à bâtir le Canada pour nos jeunes, ils doivent s'entendre et se prononcer en faveur du budget et du budget principal des dépenses aujourd'hui, pour nous permettre de nous mettre au travail dans l'intérêt des jeunes Canadiens.

* * *

[Français]

QUESTION DE PRIVILÈGE

CERTAINS SUPPOSÉS QUALIFICATIFS LANCÉS AU DÉPUTÉ DE BOURASSA

M. le Président: Le lundi 3 mars dernier, l'honorable député de Bourassa (M. Rossi) a posé la question de privilège au sujet de certaines remarques qu'aurait faites l'honorable député de Nunatsiak (M. Suluk) pendant la période des questions orales.

J'ai depuis vérifié le compte rendu officiel des *Débats* et j'ai vu que je suis incapable de trouver aucune desdites remarques attribuables soit à l'un, soit à l'autre honorable député.

[Traduction]

Pour commencer, je dois dire que, de prime abord, la question de privilège du député de Bourassa (M. Rossi) ne me paraît pas fondée. Peut-être y a-t-il eu un écart au Règlement, mais les remarques en question n'ont pas été enregistrées et il semble donc qu'il y ait simplement une conversation privée que la présidence et l'ensemble de la Chambre n'ont pas entendue. En pareil cas, on peut difficilement prétendre que lesdits propos aient troublé l'ordre à la Chambre.

Une question de privilège doit être en rapport avec les délibérations de la Chambre des communes. Je vois mal comment une conversation privée . . . et les députés savent qu'il s'en tient des centaines chaque jour . . . que la Chambre n'a pas entendue peut s'inscrire dans nos délibérations.

M. Rossi: Il l'a quand même dit.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

ON SIGNALE UNE ERREUR DANS UN PROJET DE LOI PRÉSENTÉ À LA CHAMBRE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, l'un des projets de loi que j'ai présentés hier contient une erreur juridique et le juriste en prépare une nouvelle version. Je voulais simplement vous le signaler.

Je ne pourrai pas présenter de nouveau ce projet de loi avant deux ou trois jours, mais le moment venu, je déposerai la nouvelle version du projet de loi concernant les droits politiques des fonctionnaires.

Privilège—M. Rossi

M. le Président: A l'ordre. Si j'ai bien compris, le député dit que son projet de loi est irrecevable.

M. Fulton: Oui.

M. le Président: L'ennui c'est que je dois savoir si, selon le juriste, il s'agit d'une question de fond ou d'une erreur typographique. Peut-être pourrait-il nous le préciser plus tard.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

CERTAINS SUPPOSÉS QUALIFICATIFS LANCÉS AU DÉPUTÉ DE BOURASSA

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, vu la décision que vous avez rendue à propos de la question de privilège, je tiens seulement à vous rappeler certains incidents qui se produisent parfois à la Chambre lorsque les médias surprennent certaines conversations. Je songe à la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) et au ministre qui avait fait une observation que vous n'aviez pas entendue ou qui n'avait pas été consignée au hansard, mais qui était parvenue aux oreilles de la presse et qui avait fait l'objet d'une question de privilège.

M. le Président: A l'ordre.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Il l'a dit en public, devant la presse.

M. le Président: A l'ordre. Je vous ai fait savoir quelles preuves j'avais pu découvrir.

M. Gauthier: Au compte rendu.

M. le Président: A l'ordre. La présidence a rendu sa décision. Si le député désire que j'examine d'autres questions ou une autre façon de résoudre le problème, je suis prêt à l'écouter.

M. Rossi: Il l'a quand même dit.

M. le Président: A l'ordre.

M. Rossi: Nous ne pouvons pas l'accepter. La communauté italienne ne peut l'accepter.

M. le Président: Je demande au député de Bourassa (M. Rossi) de bien vouloir cesser immédiatement. La présidence n'approuve en aucune façon un langage antiparlementaire, mais elle doit statuer sur ces questions sur la foi des preuves qu'elle a sous les yeux. C'est tout ce que je peux faire.

M. Fulton: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

M. le Président: Le député de Skeena (M. Fulton) veut poursuivre à propos de la même question. A l'ordre.

M. Rossi: J'essaie seulement de dire quelque chose à Joe.

M. le Président: Le député de Bourassa peut-il se calmer?

M. Prud'homme: Monsieur le Président . . .